



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Mission égalité filles garçons

Rapport d'activités 2008-2009

Académie de Rennes

I- La déclinaison régionale de la convention interministérielle

L'académie de Rennes a signé le **8 mars 2005** une seconde actualisation de la **convention interministérielle 2000** pour l'adapter à son nouveau projet académique.

Cette convention 2005 a été signée par :

- Le recteur d'académie
- La préfète de région
- Le président du conseil régional
- Le directeur régional de l'agriculture et des forêts.

Les concertations pour une déclinaison de la **convention interministérielle 2007-2011** sont en cours. Aux signataires de 2005 il est convenu d'associer les quatre conseils généraux bretons. La multiplication des signataires retarde la finalisation, mais l'implication des conseils généraux dans cette convention est un atout pour renforcer la dynamique et la cohérence des actions sur tout le territoire. Nous espérons pouvoir signer cette convention **avant la fin 2009**.

II- Les actions mises en oeuvre autour des trois axes de travail déterminés par la convention

Bien des initiatives sont prises par les écoles et établissements, sans que la CME y soit associée, ni en soit informée. Il sera question ici de celles à laquelle la CME participe, de près ou de loin.

II.1- l'amélioration de l'orientation scolaire et professionnelle

II.1.1 > Un outil multimédia : *Vivre son métier*

La chargée de mission égalité (CME) a collaboré à la conception d'un nouvel outil multimédia « Vivre son métier » à l'initiative de l'ONISEP Bretagne, avec le soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE).

Cet outil a pour objectif de lutter contre les stéréotypes sexués concernant les métiers. Il questionne les idées reçues sur le contenu des professions, leurs conditions d'exercice et les itinéraires pour y accéder. Il permet de situer un métier dans la globalité d'un projet de vie.

Le caractère innovant de cet outil tient à :

- la démarche proposée pour découvrir un métier : on part de centres d'intérêt, pas d'un nom de métier
- la présentation des témoins dans leur vie professionnelle, mais aussi dans leur vie personnelle
- l'intégration de la problématique du genre : l'outil ne se présente pas comme un outil de promotion de l'égalité femmes hommes, mais le contenu conduit à bousculer les représentations stéréotypées.

II.1.2 › Un événement régional : 100 femmes 100 métiers

Pour la sixième année consécutive la mission égalité était partenaire de l'opération régionale 100 femmes 100 métiers à l'initiative de la DRDFE. Cette opération vise à prouver par l'exemple que tous les métiers sont ouverts aux femmes. Un temps fort est organisé régionalement, de façon tournante sur un département différent chaque année. Des animations sont conduites sur tout le territoire pendant une dizaine de jours, en concertation entre partenaires institutionnels, économiques et associatifs de l'emploi, la formation, l'orientation.

La CME a piloté le groupe de travail en charge de la participation du public scolaire au **forum du vendredi** 14 novembre au lycée Coëtlogon : co-construction du programme, communication avec les établissements, traitement des inscriptions, réalisation d'un dossier pédagogique pour les accompagnateurs. Près de 800 jeunes (collèges, lycées, organismes d'insertion et de formation) ont participé à cette journée. Au niveau local, la CME a participé à l'organisation et animé une rencontre sur les parcours scientifiques et techniques qui a réuni 60 lycéen-ne-s à Redon.

II.1.3 › Une exposition itinérante : Métiers-mixité

La CME gère le prêt de cette exposition aux établissements de l'académie. L'exposition Métiers-mixité a été conçue et réalisée à l'initiative de la CME en 2003, en étroite collaboration avec l'ANPE Bretagne. Il s'agit d'une exposition de photos de professionnel/les dans l'exercice de leur métier, non traditionnel : 14 femmes et 3 hommes dans la version 2003, puis 22 femmes et 5 hommes dans la version 2005. Chaque photo est accompagnée d'un bref témoignage.

Quatre exemplaires de la version 2003 circulent chaque année dans les collèges de l'académie. Cette année encore, 40 établissements ont ainsi pu en bénéficier pour une période de quinze jours chacun. La version 2005 et ses 27 panneaux est utilisée pour les événements ponctuels : portes ouvertes, forum de l'orientation, salons...

Des négociations sont en cours avec le Pôle emploi pour renouveler les exemplaires actuels, usés à l'issue de ces six années d'utilisation.

II.1.4 › Une commission du Conseil départemental des jeunes d'Ille et Vilaine

Le conseil général d'Ille et Vilaine met en place depuis quelques années un conseil départemental des jeunes (CDJ 35). Il s'agit d'élèves de collèges élus en classe de 5^{ème} pour un mandat de deux années. Pour la seconde année de leur mandat les élus du CDJ ont défini des thèmes à traiter au sein de commissions. C'est ainsi qu'a été constituée une commission « égalité filles garçons et orientation » parmi quatre autres commissions.

La CME a été sollicitée en tant qu'experte pour intervenir dans les quatre séances annuelles du CDJ, en co-animation avec la Ligue de l'enseignement. L'objectif des commissions est d'accompagner la réflexion des jeunes élus pour leur permettre de formuler des recommandations sur le thème au conseil général, en lien avec ses compétences. La commission égalité filles garçons a travaillé à la prise de conscience du poids des stéréotypes dans l'orientation.

II.1.5 > Prix de la vocation scientifique et technique

La CME est étroitement associée à la communication concernant le prix de la vocation scientifique et technique des filles. Le recteur d'académie participe chaque année à la cérémonie de remise des prix. Aux 30 prix attribués par l'Etat s'ajoute une trentaine d'autres attribués par les conseils généraux et certaines municipalités ou communautés urbaines.

II.2- L'éducation à l'égalité des sexes auprès des jeunes

II.2.1 > Interventions de la CME dans des établissements

La chargée de mission égalité intervient ponctuellement dans des établissements scolaires pour des animations auprès des élèves. Il est souvent difficile de séparer ce qui relève de l'éducation à l'égalité de ce qui relève d'actions pour la mixité des orientations scolaires et professionnelles. Comme le souligne la convention 2006-2011 : « *L'action menée en matière d'orientation ne peut porter ses fruits que si d'autres leviers sont activés en amont. Développer la réflexion des jeunes, tout au long de leur scolarité, sur la place des femmes et des hommes dans la société, constitue une condition essentielle pour amener, filles et garçons, à élargir leurs horizons* ».

- La CME est intervenue dans le **collège Brassens**, Le Rheu (35) dans le cadre des options « découverte professionnelle » sur une séance de 2h avec 24 élèves.
- Elle a participé à l'organisation d'une opération « mixité, égalité filles/garçons » pilotée par le **LP Ampère à Josselin** (56) qui a concerné les classes de 4^{ème} de quatre collèges du bassin soit 400 élèves et 25 accompagnateurs. Chaque classe a bénéficié d'une demi-journée de sensibilisation. Au programme : une découverte de 3 expositions (il était une fois... : femmes et sciences ; métiers mixité) à partir d'un questionnaire construit par les élèves de CSS du LP, une conférence animée par la CME et illustrée par des témoignages.
- Elle a contribué à un forum santé/citoyenneté au **collège Penn Ar C'hleuz à Brest** (29). Les quatre classes de 4^{ème} du collège ont participé de façon tournante, en demi classes, à des ateliers de 1h30. Les ateliers « mixité, égalité filles garçons au collège » étaient animés par le CIDFF, la ligue de l'enseignement ou la CME.
- Dans le cadre du 8 mars, journée internationale des femmes, le **collège Ber Er Vil à Quiberon (56)** organisait un *rendez-vous citoyen* sous la forme de trois ateliers tournants : 1) une femme dans la résistance ; 2) filles-garçons, femmes-hommes pour l'égalité au quotidien ; 3) les femmes dans le monde : l'exemple du Maghreb. La CME a animé l'atelier 2. La journée a concerné trois classes.
- Le **Collège la Binquenais à Rennes** (35) travaille sur l'égalité des chances en croisant les problématiques de l'immigration et l'égalité des sexes. L'objectif est de valoriser les parcours de réussite des femmes et d'hommes issus de l'immigration. La CME est associée à la réflexion et l'organisation.

II.2.2 > Le 8 mars avec la ville de Rennes

Depuis plusieurs années la Ville de Rennes et l'académie sont partenaires dans le cadre du 8 mars, journée internationale des femmes. Le programme est co-construit par la ville et la CME. Cette année 2009 les classes des lycées rennais étaient invités à une conférence débat : *Le prestige professionnel, un genre masculin ? Histoire des résistances à l'accès des femmes aux professions valorisées*. La conférence était donnée par Juliette Rennes, auteure de l'ouvrage « le mérite et la nature : une controverse républicaine ». Six classes (240 élèves) de trois établissements y ont participé avec leur enseignant d'Histoire ou de Sciences économiques et sociales (SES).

II.2.3 > Printemps de la jupe et du respect

Le printemps de la jupe et du respect a démarré en 2006 dans un lycée agricole privé d'Ille et Vilaine dans le cadre d'actions santé animées par l'association **Liberté Couleurs**.

La quatrième édition, du 16 mars au 3 avril 2009 a concerné **17 établissements** en Ille et Vilaine, et quelques autres non inscrits dans d'autres départements bretons. L'opération est basée sur le principe de l'éducation par les pairs : les jeunes conçoivent des supports de communication qu'ils utilisent pour susciter des débats entre jeunes. Le travail est encadré par des personnels de l'établissement ou l'association Liberté Couleurs. Les moyens d'expression sont multiples (chorégraphie, vidéo, photos...) et soulèvent des problématiques diverses : au-delà de la dimension symbolique du port de la jupe, la question du vêtement conduit à interroger la dissymétrie du regard sur les corps des filles et des garçons, sur leurs attitudes ou comportements, sur leur mise en scène dans la publicité... C'est aussi l'occasion de dénoncer l'homophobie. Le conseil régional apporte son soutien à l'opération.

Un documentaire sur cette opération est diffusé aux établissements gratuitement sur simple demande.

II.3- L'intégration de l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques

Il est particulièrement difficile d'évaluer l'effectivité de l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les pratiques puisque, par définition cette approche induit une invisibilité de l'action à l'extérieur. Les points suivants sont les leviers nécessaires pour que les pratiques professionnelles et pédagogiques intègrent l'objectif de l'égalité entre les sexes.

II.3.1 > La communication est un axe important. L'affichage répété d'une volonté institutionnelle est un élément déterminant pour mobiliser les acteurs au-delà d'un cercle restreint de militant-e-s. Il s'agit de faire connaître au plus grand nombre l'existence et les objectifs de ces politiques publiques en matière d'égalité entre les sexes. Il s'agit aussi de diffuser une culture commune sur le sujet en fournissant régulièrement des éléments du diagnostic des inégalités. Il s'agit enfin de valoriser les initiatives pour soutenir celles et ceux qui les portent mais aussi pour entraîner d'autres dans l'action. Le site académique est un outil central pour cette communication :

<http://www.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/academie2/accueil/pid/3276>

II.3.2 > La formation est une condition nécessaire de l'approche intégrée de l'égalité car une telle approche suppose d'être en capacité d'agir sur la posture professionnelle des personnels éducatifs. Les moyens globalement disponibles dans le cadre du plan académique de formation (PAF) sont cependant en baisse, ce qui conduit à une diminution du nombre de journées/stagiaire proposées sur ce thème comme sur d'autres. Le nombre de demandes dépasse chaque année le nombre de places disponibles.

- Pour 2008-2009, 20 stagiaires ont bénéficié de deux jours de formation dans le cadre du PAF (stage inter catégoriel 2nd degré).
- La CME intervient aussi au centre de formation des COP (1 journée) ainsi que dans la formation des PLC2 de l'IUFM à Vannes (1/2 journée).
- Elle a aussi été sollicitée par le groupe de secteur des infirmiers/ières du Finistère sur une journée (40 infirmières).

II.3.3 > La mise à disposition de ressources contribue aussi à l'approche intégrée, qu'il s'agisse de supports de sensibilisation voire d'autoformation des équipes éducatives, ou d'outils pédagogiques à utiliser avec des élèves.

- Les actes du colloque « *violences sexistes* » édités en mai 2008 ont été largement diffusés cette année encore, tout comme Le DVD « *les gars les filles – éducation à l'égalité* » réalisé en partenariat avec l'université Rennes 2, et le documentaire « *jupe, ou pantalon ?* » de Brigitte Chevet.
- Le DVD « vivre son métier », pensé précisément comme un outil général intégrant la problématique du genre est en cours de diffusion. Cette diffusion est associée à des réunions d'accompagnement avec l'ONISEP Bretagne. Deux réunions par département sont prévues. Trois ont eu lieu à ce jour dans l'académie. Il s'agit de demi-journées d'information sur le thème « **Quels outils pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours ?** », ouvertes aux chefs d'établissements, aux équipes éducatives, aux CIO. La démarche même de ces réunions s'inscrit dans la volonté d'intégration de l'objectif d'égalité aux pratiques professionnelles.
- Le site Nadoz www.nadoz.org le site régional d'information sur les formations et les métiers développé par l'ONISEP Bretagne contribue également à l'approche intégrée en s'efforçant systématiquement de rendre visible la présence de filles et de garçons, de femmes et d'hommes dans tous les secteurs.
- La délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue (DAFPIC) s'attache également à faire connaître et rendre accessible des ressources pédagogiques pour le réseau des GRETA.

III- Les partenariats associatifs et/ou institutionnels ;

III.1 Les partenaires institutionnels

Ce sont bien sûr en premier les signataires de la convention régionale de 2005 :

- Préfecture par la délégation régionale aux Droits des Femmes et à l'égalité (DRDFE),
- Conseil régional de Bretagne,
- Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAF).

La CME a participé au groupe de travail mis en place par l'Etat et la Région dans le cadre du **Contrat d'objectifs et de moyens (COM) apprentissage** pour améliorer l'accès des femmes à cette modalité de formation.

- **Les Conseils généraux** sont partenaires de diverses actions de promotion de l'égalité, d'où l'intérêt de les associer à la prochaine déclinaison de la convention.
- Un partenariat de qualité existe depuis plusieurs années avec la **Ville de Rennes**.
- Les collaborations avec **l'Université Rennes 2** où existe une chaire d'études sur le genre sont également nombreuses.

III.2 Les partenaires associatifs

La CME travaille régulièrement avec les Centres d'Information des femmes et des familles (CIDFF) ; les missions locales, la ligue de l'enseignement, Liberté Couleurs.

La CME travaille aussi ponctuellement avec d'autres associations : Mix-cité, le Mouvement François pour le Planning Familial, Espace Femmes de Dinan, Les bâtisseuses...

IV- Des exemples d'actions innovantes dans les établissements scolaires ou les écoles.

IV.1 Envie de respect

Le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009 de Rennes Métropole comporte un volet « santé et lutte contre les violences sexistes ».

C'est dans ce cadre qu'a été construit « *Envie 2 respect ?!* » (E2R) programme d'éducation au respect 2008-2011. Ce programme à destination **des jeunes et des adultes** se présente sous la forme **d'une sensibilisation des adultes** et de **modules d'interventions auprès des jeunes**. Ils sont réalisés au sein des établissements scolaires (collèges pour commencer) et sur les espaces de vie et de loisirs tels que les équipements de quartier. Chaque classe ou groupe de jeunes bénéficie de 2 interventions chaque année, co-animées par Liberté Couleurs, le CIDFF et/ou le Mouvement Français pour le Planning familial (MFPF).

Pour 2008-2009 trois collèges ont bénéficié de ce programme, à raison d'un module pour chaque classe, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, soit environ 1000 jeunes.

IV.2 Journée sur l'égalité des chances au collège La Biquenais

Le collège la Biquenais à Rennes travaille depuis plusieurs années pour l'égalité des chances. Le collège est situé dans un quartier périphérique de Rennes qui concentre une forte population d'origine étrangère, turque en particulier. Le caractère innovant de sa démarche tient

- au croisement de deux problématiques : le genre et l'origine
- à la volonté d'y associer les familles.

Cette année, l'action s'est tenue sur une journée, avec une classe de 5^{ème} et de 4^{ème}. Les élèves ont travaillé en ateliers avec un temps de respiration par la danse à la pause du matin et de l'après-midi. Ils ont rencontré des femmes et des hommes d'origine étrangère pour des témoignages d'immigration réussie ; réalisé un micro-trottoir ; recherché des femmes d'exception...

Un groupe de mères turques, accueilli régulièrement au collège pour des cours de français a pu le matin voir comment travaillent les élèves. Toutes les familles étaient invitées à 18h pour un temps de restitution et de convivialité multi culturelle. Dix huit familles (une trentaine d'adultes) ont répondu à cette invitation. Une belle réussite !